



## **L'Etoile des Enfants**

### **Assemblée Générale du 13 octobre 2013**

Le dimanche 13 octobre 2013, s'est tenue la dixième Assemblée Générale de l'association « **L'Etoile des Enfants** » à la salle communale de PENZE.

Après avoir remercié les personnes présentes (40), le Président, M. Jacques LOUARN a rappelé le fonctionnement de l'association, les rythmes des réunions du conseil d'administration, et présenté le rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale du 14 octobre 2012. Chacune des personnes de l'assemblée s'est vu remettre le rapport d'activité et le compte de résultat 2012 ainsi que la situation financière de l'association au 30/09/2013.

Les points exposés ont été les suivants :( cf. rapport d'activité 2013)

- **Les actions menées par le Conseil d'Administration.**  
2 réunions (15/11/2012, 04/04/2013) permettant de faire le point sur les projets menés et de décider de la suite à donner aux différents projets financés.
- **Les actions de collecte des fonds** : Il s'agit des adhésions, des dons, des manifestations. Ces actions prévues et actualisées en permanence entrent dans le cadre du fonctionnement normal de l'association comme celle organisée ce 13 octobre 2013 « Le Cours de la Penzé », la dernière, une soirée théâtre, ayant lieu le 16 novembre prochain à Taulé.
- **Les actions auprès des collectivités territoriales et autres organismes** : aucun dossier de demande de subventions n'a été déposé. L'association vit sur le fond des actions, les adhésions et les dons des adhérents.
- **Les actions de communication** : parution du bulletin une fois par an ; plaquette informative et diaporama sur l'association ; notre site internet, les interventions auprès des scolaires et autre public lors des différentes manifestations.
- **Le point sur le nombre d'adhérents** : 112 cotisations ce 13 octobre, dont une grande majorité du Finistère. L'année n'est pas terminée et Jacques lance un appel à chacun pour trouver de nouveaux adhérents (amis, famille...) ou relancer ceux qui ont « oublié » leur cotisation. Remerciements à tous les fidèles qui renouvellent leur adhésion.
- **Le montant de la cotisation annuelle** : 10 € (inchangé depuis la création de l'association)
- **Les projets sur lesquels l'association « L'Etoile des Enfants » s'est engagée financièrement.**

#### **Madras-Inde :**

Poursuite de l'engagement auprès des écoles de Madras (cf. rapport d'activité). Les travaux engagés sur ces écoles sont toujours assurés par Kathy qui expédie comptes, reçus et photos des réalisations. Les travaux de toilettes sur l'école de Neelengarai (environ 13000 €) sont terminés depuis 15 jours (courriels, photos et justificatifs des fonds employés reçus). Les échanges ont lieu en anglais et sont traduits par Mme NOËL que le président remercie pour ce travail.

Remerciements et demande de poursuite des parrainages de 5 enfants en vue de l'aide à leur scolarisation (frais de scolarité, uniforme... pour un coût de 15 €/mois). Trois enfants cherchent une aide identique, sujet qui sera abordé lors du prochain Conseil d'Administration.

**Burkina Faso** : Projet pour l'amélioration de la vie scolaire et dans le domaine de l'hygiène corporelle avec financement de matériel nécessaire à la fabrication de savons dans un établissement scolaire et financement d'une bibliothèque d'école primaire (70 livres).

Monsieur Baron Joël, responsable de la gestion de ce projet se rend plusieurs fois par an sur place et notamment en janvier prochain afin d'établir un programme pour l'année et s'assurer du bon fonctionnement à tous les niveaux (financier et réalisation).

**Uruguay** : poursuite de notre aide à « Casa Talitha Kum ». Les retours montrent bien que financement et investissement humain sont efficaces et très positifs. L'aide apportée par notre association a permis de rendre autonome des enfants qui fréquentaient le centre et qui aujourd'hui sont mariés, et même parent. Notre soutien auprès des enfants maltraités du centre en leur apportant une aide psychologique et thérapeutique, a permis et permet toujours de gros progrès dans le domaine de la vie scolaire, sociale et comportementale. Gabrielle, nouvelle coordinatrice, fait un travail remarquable. Il faut cependant noter qu'il est difficile d'avoir des nouvelles régulières depuis le départ de Solène, notre première coordinatrice sur place, mais nous savons que les fonds sont bien employés.

**Haïti**: la somme allouée de 4 500 € a permis de construire une école maternelle équipée d'un bloc sanitaire, sur la commune de Baradès (sud ouest d'Haïti). Cette école baptisée « Etoile des Enfants » accueille actuellement 50 enfants et malgré son aspect rudimentaire pour des regards européens (ni porte, ni fenêtre, sol en béton brut, couverture en tôle), elle fait la satisfaction et la fierté des enfants et parents. Notre relais partenaire, Steevenson, (présent à l'Assemblée Générale) a remercié chaleureusement l'association pour son engagement et aide concrète apportée, soulignant notre efficacité et rappelant l'engagement et le travail de la population sur place qui s'est investi dans la construction. Les 4 500 € ont été directement utilisés pour l'achat des matériaux, le travail de maçonnerie a été réalisé par les professionnels et habitants de Baradès. Il ne s'agit donc pas d'assistantat !

L'association doit maintenant réfléchir sur un moyen de production électrique pour ce bâtiment (panneaux photovoltaïques avec batteries de stockage...).

**Madagascar** : l'association, en partenariat avec l'association ANYMA de Tananarive a contribué à lutter contre la dénutrition des enfants hospitalisés au CHU de cette ville, pour des maladies graves et a de ce fait favorisé la guérison et le confort de certains enfants en même temps qu'un réconfort aux familles qui les accompagnent et qui doivent assurer l'alimentation de leur patient.

Madame Sonia, notre relais sur place et assistante sociale, nous a fait parvenir les factures (1022,41 €). L'association ayant versé la somme de 2 500 €, la répartition des dépenses de fin d'année nous parviendra plus tard. Il faut préciser l'aide d'une autre association et donc l'honnêteté de Madame Sonia.

- **Les orientations 2013/2014 :**

Les orientations de « L'Etoile des Enfants » porteront dans les mois à venir et l'année 2014 à nouveau sur notre soutien aux écoles de Madras-INDE, au centre d'accueil pour enfants maltraités de San José de Mayo en URUGUAY ; aux écoles du BURKINA-FASO et d'HAÏTI ; et à MADAGASCAR pour les enfants hospitalisés à l'Hôpital de jour d'Antananarive.

Un projet sur la création d'une cuisine dans une école du BENIN sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration au mois de novembre.

## Rapport financier

Avant de présenter le rapport financier de l'association, le trésorier Monsieur Jean Rémy COLMOU a remercié Monsieur Patrick LE STER qui a assuré cette fonction pendant 6 ans.

Il apparaît que :

- A la date du 30 Septembre 2013, l'association a une disponibilité de 14 745.31 € (5 425.74 € sur le compte courant et 9 319.57 € sur le livret bleu).
- Le compte de résultat est équilibré (voir feuille remise à l'assemblée) et le trésorier a souligné que 95.72% des fonds perçus sont utilisés directement pour les actions que nous menons.
- L'opération « cartes de vœux » est un poste important (et donc à perpétuer).
- Le Conseil d'administration devra statuer sur la répartition des fonds en fonction des différents projets présentés. Il se réunira courant novembre.

Le président a ensuite remercié adhérents et donateurs qui grâce à leurs soutiens permettent de mener à bien les différents projets de l'association ainsi que les organisateurs des différentes manifestations et membres de l'association.

Il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration :

Sortants : ANDRE Marie-Nicole ; BONTHONNEAU Catherine ; BONTHONNEAU Michel ; BOZEC Marie-Claire ; CARAMARO Stéphen ; PERON Elisabeth ; COLMOU Jean-Rémy ; FEILLANT Christian ; LE STER Patrick ; LEBEAU Gérard ; LOUARN Jacques ; MORVAN Raymond ; REGUER Véronique ; TILLY Pascale.

Entrants : ANDRE Marie-Nicole ; BONTHONNEAU Catherine ; BONTHONNEAU Michel ; BOZEC Marie-Claire ; COLMOU Jean-Rémy ; LE STER Patrick ; LEBEAU Gérard ; LOUARN Jacques ; MORVAN Raymond ; TILLY Pascale ; BARON Joël.

Les nouveaux membres du conseil sont élus pour une durée de 3 ans, soit jusqu'en octobre 2016, les anciens verront leur mandat prendre fin à l'Assemblée Générale de l'année 2014.

Le nouveau bureau est constitué de 15 membres.

A l'issue de l'Assemblée Générale, aucune des personnes présentes n'ayant émis de réserve, le rapport d'activité et le rapport financier ont donc été adoptés par l'ensemble des membres présents.

Le 16 octobre 2013.

La Secrétaire  
Catherine BONTHONNEAU



Le Président  
Jacques LOUARN

